La CIDE date du 20 Novembre 1989 et a 30 ans !
196 Pays dont la France se sont engagés à suivre ce texte.

CIDE30 ANS
CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

unicef | pour chaque enfant

Ça sert à quoi ??

son but est de faire respecter les droits des enfants et des ados

Pourquoi ?

car les enfants et les ados sont en construction

ON A TOUS DES DROITS !

J'ai le droit d'être respecté, sans aucune violence, y compris celles appelées VEO qui sont utilisées de coutume pour faire obéir ou pour punir !

C'est quoi les VEO ?
("violences éducatives ordinaires")

On divise les VEO en 2 grandes catégories :

- physiques ou "châtimens corporels" : claques, pincer, empoigner, bousculer...
- psychologiques : rabaisser, insulter, humilier, menacer, culpabiliser, se moquer, crier...

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique - crédit photo : pexels, pixabay, canva - Graphisme : Sandra Stoltz-Schneider , Contenu : Séverine Varin

Ça fait quoi les VEO ?

Les risques des VEO * :
- manque de confiance en soi
- stress, anxiété
- problèmes pour apprendre
- problèmes de santé physique ou psychologique ou de comportement.

*D'après des études scientifiques
*VEO = Violences Educatives Ordinaires

Le savais -tu ?

Depuis le 10 juillet 2019, la France est le 56 ème pays à avoir adopté une loi déclarant que l'autorité parentale s'exerce "sans violences physiques ou psychologiques."

C'est important que tout le monde soit informé de la VEO et des aides pour éduquer sans violence.

Si tu as besoin d'en parler, n'hésite-pas à le faire avec un adulte de confiance.
Tu trouveras des informations sur le site : www.onatousdesdroits.org

En cas de besoin, il y a aussi le 119 , numéro (gratuit) pour enfant / ado en danger ou risquant de l'être - n'apparaît pas sur la facture-

unicef pour chaque enfant

CIDE30 ANS CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

Eveil & Sens Grandir Ensemble

Stop VEO Enfance sans violences

site : www.onatousdesdroits.org - contact : onatousdesdroits@gmail.com

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique - crédit photo : pexels, pixabay, canva - Graphisme : Sandra Stoltz-Schneider , Contenu : Séverine Varin